



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial 16 EXT.COM

WHC/21/16EXT.COM/5

Paris, 26 novembre 2021

Original : anglais

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Seizième session extraordinaire

Paris, Siège de l'UNESCO

26 novembre 2021, 14h00-15h00

**Rapport des décisions adoptées
par le Comité du patrimoine mondial
lors de sa 16^e session extraordinaire (UNESCO, 2021)**

1. OUVERTURE DE LA SESSION PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Pas de Décision.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Décision: 16 EXT.COM 2

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC/21/16EXT.COM/2,
2. Adopte l'ordre du jour figurant dans le document susmentionné.

3. ÉLECTIONS AU BUREAU DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Décision : 16 EXT.COM 3

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Rappelant la Décision **44 COM 16**, adoptée à sa 44^e session élargie (Fuzhou/en ligne, 2021),
2. Élit l'Italie en tant que Vice-Président de la 45^e session du Comité du patrimoine mondial, dont le mandat commencera à la fin de la 16^e session extraordinaire du Comité (UNESCO, 2021) et s'achèvera à la fin de la 45^e session du Comité (Kazan, 2022) ;
3. Élit l'Argentine en tant que Vice-Président de la 45^e session du Comité du patrimoine mondial, dont le mandat commencera à la fin de la 16^e session extraordinaire du Comité (UNESCO, 2021) et s'achèvera à la fin de la 45^e session du Comité (Kazan, 2022) ;
4. Élit Mme Shikha Jain (Inde) en tant que Rapporteur de la 45^e session du Comité du patrimoine mondial, dont le mandat commencera à la fin de la 16^e session extraordinaire du Comité (UNESCO, 2021) et s'achèvera à la fin de la 45^e session du Comité (Kazan, 2022).

4. QUESTIONS DIVERSES

Pas de Décision.